

Les vœux à l'hôpital : sonnent-ils le glas ?

Le Codef bien sûr n'a pas été invité à la cérémonie des vœux dont la tonalité amplifie la situation dramatique de l'offre de soins dans notre bassin de vie. Il y a bien longtemps que le Codef affirme et affiche que Notre Hôpital se Meurt mais cela n'empêche pas la présidente du Conseil de Surveillance de renier ce qu'un temps elle avait soutenu.

Mais revenons aux déclarations lors de cette cérémonie. Madame Jarrot nous dit assumer l'obtention du label Hôpital de proximité et affirme que "la chirurgie est un combat d'arrière-garde ", c'est à dire inutile, dépassé, de peu valeur.

Quel outrage pour les usagers que nous sommes et tout particulièrement pour les personnes âgées.

Non madame ce n'est pas un combat d'arrière-garde car la labellisation n'exclut pas la possibilité de demander des dérogations à l'ARS. Mais encore faut-il avoir le courage politique de le faire, de l'exiger pour la chirurgie de premier recours. Sans doute votre ralliement à la macronie vous l'interdit.

Comme il faudrait également du courage à la CME et son président pour ne pas faire "le deuil de la chirurgie" et ne penser qu'à sa chapelle, la médecine polyvalente. Comme le rappelle un internaute un hôpital sans chirurgie n'est pas un hôpital et dire qu'en 2018 plus de 6000 actes chirurgicaux étaient pratiqués et 24000 passages aux Urgences.

Comme les précédentes interventions publiques cette cérémonie des vœux aura été l'occasion de persévérer dans l'enfumage et de nous faire croire que tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil.

Par exemple nous dire que le mode de financement a été sanctuarisé alors que ses règles sont complexes, que rien n'est acquis et que le pouvoir discrétionnaire de l'ARS est absolu. Nous avons expliqué tout cela dans un précédent article. Mais le scoop c'est le fait que madame Jarrot nous dit qu'il lui faudra refaire le tour des ministères après le remaniement ministériel. Comment cela ? La rencontre de 2023 n'aura servi à rien ? Il ne s'agissait que de promesses verbales ? Pas d'engagement comme vous le laissiez supposer alors ? Comédie !!

Par exemple, de présenter comme une solution majeure la future création d'une Unité de Soins de Longue Durée (USLD) de 30 lits mais bien sûr de ne pas dire ce qu'il en est, et en particulier que ce n'est pas gratuit!

Les USLD (unités de soins de longue durée) sont des structures d'hébergement et de soins accueillant des personnes dont l'état nécessite une surveillance médicale constante.

Combien ça coûte ? En USLD, la facturation se passe de la même façon qu'en EHPAD. Chaque mois, le résident doit payer une facture qui se décompose en :

- un tarif hébergement ;
- un tarif dépendance.

Les soins sont pris en charge par l'Assurance maladie et ne sont pas facturés aux résident·es. Pour en savoir plus sur la facturation, consultez l'article <u>Comprendre sa facture en EHPAD</u> et <u>Le coût des soins en EHPAD</u> et USLD?

L'admission en USLD, a, en général, lieu à la suite d'une hospitalisation ou d'un passage en service de soins de suite et de réadaptation. L'admission directe en provenance du domicile est possible avec l'appui du médecin traitant.

Et pour conclure en matière d'enfumage notons les propos du directeur du GHT : « l'arrivée de Mathieu Mascot donnera un nouvel élan à l'établissement ». Ah bon ! Il fera mieux que ces quatre prédécesseurs ?

Avec tout le respect que nous lui devons nous pouvons répondre par la négative. Car il n'est que directeur délégué, aux ordres du directeur du GHT, lui-même fidèle serviteur des directives de l'ARS. Et c'est le directeur général de l'ARS qui a la charge de mener à son terme le dossier financement et plus globalement le projet NHM. Projet dont on ignore l'état d'avancement des différentes phases initialement prévues :

Date de livraison

Phase 1:06/2023 (études);

01/2025 : Démarrage du dialogue compétitif ;

Phase 2: 01/2026; Phase 3: 01/2028; Phase 4: 01/2028.

De toute façon, répétons le, ce projet est un leurre destiné à nous détourner de la réalité, c'est à dire de la destruction de nos services publics : réductions, fermetures, optimisations de toutes sortes....C'est écrit page 53. Mission du projet : Médecine, SSR.

Tel est le contenu de cette nouvelle structure si tant est qu'elle soit finalisée un jour.

23 Janvier 2024